

Rapport annuel

SIE DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY



Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2020 présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Sommaire

■	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	CONVENTIONS D'IMPORT OU D'EXPORT	4
■	RESSOURCES EN EAU	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS	5
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS	6
■	LONGUEUR DU RESEAU	7
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	8
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	8
■	FRAIS D'ACCES AU SERVICE	8
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	8
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE	9
■	EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2011	10
■	LE PRIX DE L'EAU Y COMPRIS REDEVANCE POLLUTION	11
■	EVOLUTION DU TARIF DOMESTIQUE DU SYNDICAT AU COURS DE L'ANNEE 2020	12
■	RECETTES D'EXPLOITATION	13
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE	14
■	QUALITE DE L'EAU	14
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	14
■	CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU	15
■	PERFORMANCE DU RESEAU	16
■	RENOUVELLEMENT DES RESEAUX	17
■	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE	18
■	TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE	18
■	ETAT DE LA DETTE	18
■	AMORTISSEMENTS REALISES	18
■	PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	19
■	PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE	19
■	ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE	20
■	AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	20
■	DÉGRÈVEMENT	20

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SIE DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY regroupe les communes de BONNÉTAGE, FOURNET-BLANCHEROCHE, GRAND'COMBE-DES-BOIS, LA CHENALOTTE, LE BARBOUX, LE BÉLIEU, LE BIZOT, LE MÉMONT, LE RUSSEY, LES FINS, LES FONTENELLES, MONT-DE-LAVAL, NARBIEF, SAINT-JULIEN-LÈS-RUSSEY et VILLERS-LE-LAC.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

15 130 habitants

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1^{er} décembre 2015. La durée du contrat est de 12 ans. Il prend fin le 30 novembre 2027.

Le principal avenant au contrat est le suivant :

Avenant n°	Date	Objet
1	01/04/2017	Application des lois Brotte et Hamon

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

Les prestations confiées à la SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX sont les suivantes :

Gestion du service	application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	de l'ensemble des ouvrages
Renouvellement	des branchements, des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques
Prestations particulières	entretien poteaux d'incendie par convention spéciale

La collectivité prend en charge :

Renouvellement	des canalisations > 6m, des captages, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
-----------------------	---

■ CONVENTIONS D'IMPORT OU D'EXPORT

Convention	Cocontractant	Date d'effet ou signature	Durée [an]
Convention d'Export Permanent	ASSOCIATION "EAU CHAU"	1989	50 ans
Convention d'Export Permanent	BOSSE	3/10/2011	20 ans
Autre engagement écrit d'Export Secours	GUYANS-VENNES		
Autre engagement écrit d'Export Secours	MORTEAU	07/02/2014	
Convention d'Export Permanent	NOEL-CERNEUX	29 août 2012	20 ans
Convention d'Export Secours	SIE DES VILLAGES DU PRIEURE	17/12/2013	

Autre convention

Convention	Cocontractant	Caractéristiques	Date d'effet
Convention d'Export Permanent	STEP de Morteau	Rejet des eaux résiduaires de la station de traitement de l'eau du Moulin Bournez sur l'entrée de la station d'épuration de Morteau, appartenant à la Communauté de Communes du Val de Morteau.	1998

■ RESSOURCES EN EAU

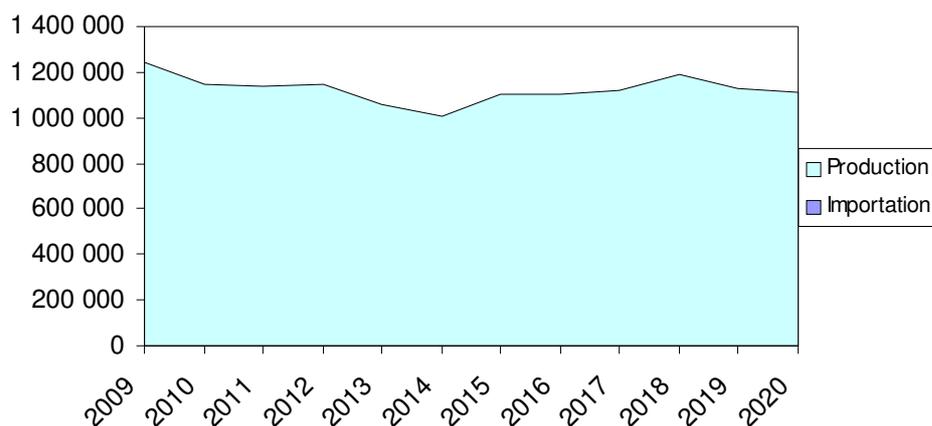
- *Points de prélèvement (année civile 2020)*

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2019 [m³]	Prélèvement 2020 [m³]	Variation 2019/2020
Ressource : Source du Moulin Bournez	120	145 842	159 682	+9,49 %
Ressource: Puits du Cul de la Lune Prélèvement en nappe souterraine	140	378 738	443 243	+17,03 %
Ressource : Puits Cinquin LES FINS Prélèvement en nappe souterraine	150	560 565	537 943	-4,04 %
Total des prélèvements [m³]		1 085 145	1 140 868	+5,14 %

- Volumes produits (sur période de relève ramenée à 365 jours)

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation 2019/2020
Traitement station Moulin Bournez	6 400	1 132 167	1 114 023	-1,60 %
Total produit [m³]		1 132 167	1 114 023	-1,60 %

- Evolution des volumes d'eau potable produits et importés

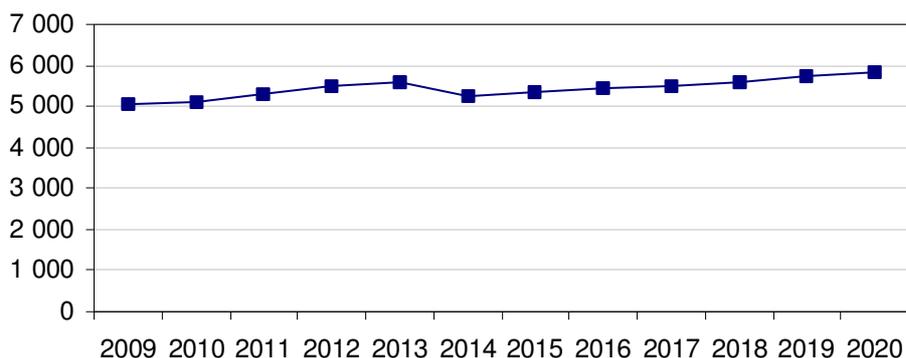


■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2019	2020	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	5 624	5 706	+1,46 %
Nombre d'abonnements non domestiques	106	107	+0,94 %
Nombre total d'abonnements	5 730	5 813	+1,45 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement.

- Evolution du nombre total d'abonnements



- Répartition des abonnés par commune

BONNÉTAGE	388
FOURNET-BLANCHEROCHE	146
GRAND'COMBE-DES-BOIS	71
LA CHENALOTTE	202
LE BARBOUX	118
LE BÉLIEU	224
LE BIZOT	141
LE MÉMONT	29
LE RUSSEY	991
LES FINS	1 170
LES FONTENELLES	231
MONT-DE-LAVAL	89
NARBIEF	43
SAINT-JULIEN-LÈS-RUSSEY	70
VILLERS-LE-LAC	1 900
Total des abonnés	5 813

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

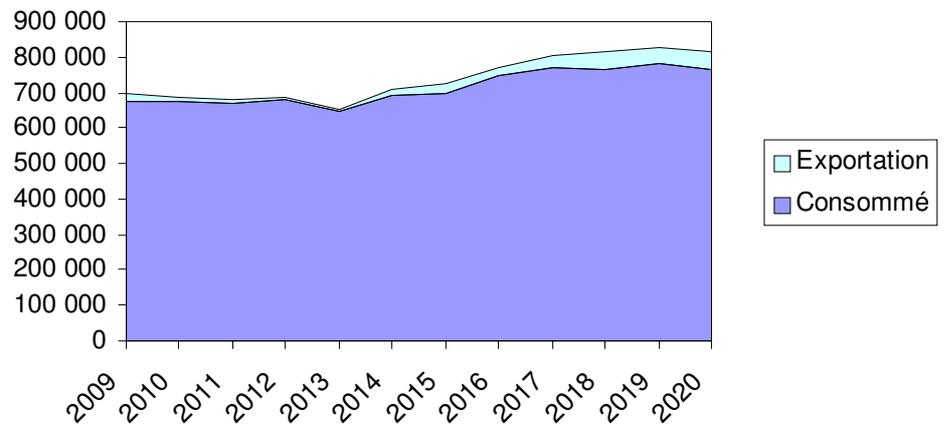
Volumes [m ³]	2019	2020	Variation
Volume produit	1 132 167	1 114 023	-1,60 %
Volume importé	-	-	-
Volume exporté	- 43 075	- 49 170	+14,15 %
Volume mis en distribution	1 089 092	1 064 853	-2,23 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	784 610	764 826	-2,52 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	-	-	-
Volume total vendu aux abonnés	784 610	764 826	-2,52 %

La consommation moyenne par abonnement est de : 131,6 m³ par an. Elle était de 136,9 m³ en 2019.

• *Détail des exportations d'eau*

Export vers	Exporté en 2018 [m³]	Exporté en 2019 [m³]	Exporté en 2020 [m³]
Noel-Cerneux	23 010	18 292	27 167
Le Chauffaud	1 497	1 419	1 183
Syndicat des villages du Prieuré	7 720	7 530	6 962
Frambouhans	806	833	2 872
La Bosse	7 246	4 381	3 026
Morteau	9 226	9 226	7 960
Autres abonnés	-	1 394	-
Volume total exporté	- 49 505	- 43 075	- 49 170

• *Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés*



■ **LONGUEUR DU RESEAU**

	2019	2020	Variation %
Linéaire du réseau hors branchements en km	298,6	303,0	+1,47 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
16/10/2015	Délibération fixant les tarifs de vente d'eau au m ³ pour la part revenant au Syndicat.
16/10/2015	Nouveaux tarifs du délégataire, fixés par le nouveau contrat de délégation avec effet au 1er décembre 2015.

Les tarifs concernant la part de la SOCIETE DE DISTRIBUTION GAZ ET EAUX sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Au 1er janvier 2021, la formule d'indexation appliquée conduit à une variation de 6,51 % par rapport aux tarifs de base.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

■ FRAIS D'ACCES AU SERVICE

Au 1er janvier 2021 :
la collectivité ne perçoit pas de frais d'accès au service
les frais d'accès au service perçus par l'exploitant s'élèvent à 44,87 €.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :
- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

- *Redevance de pollution domestique*

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service.

	1 ^{er} jan 2016	1 ^{er} jan 2017	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021
Redevance de pollution domestique	0,29 €	0,29 €	0,29 €	0,27 €	0,27 €	0,28 €

SIE DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY

EAU POTABLE

2020

tarif domestique du syndicat

■ LE PRIX DE L'EAU Tarif hors redevance de pollution domestique

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	73,48	74,56	+1,47 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,9030	0,9160	+1,44 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	27,00	27,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,95	0,95	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,07	0,07	0,00 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

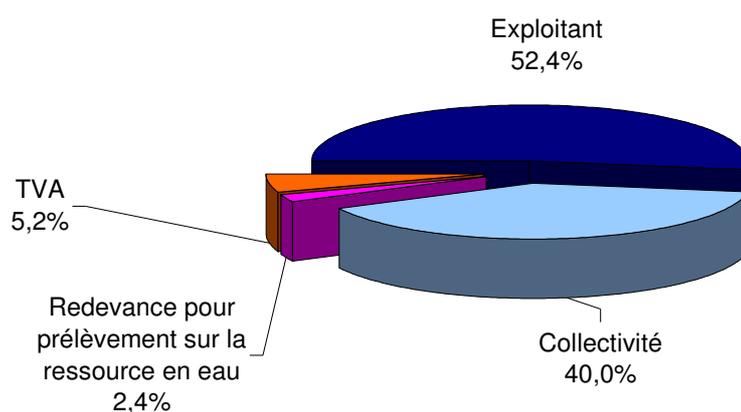
- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Exploitant	181,84	184,48	+1,45 %
Collectivité	141,00	141,00	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	8,40	8,40	0,00 %
TVA	18,22	18,36	+0,77 %
Total [€ TTC]	349,46	352,24	+0,80 %

Variation EXPLOITANT + COLLECTIVITE (HT)
+0,82 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2,94 €/m³

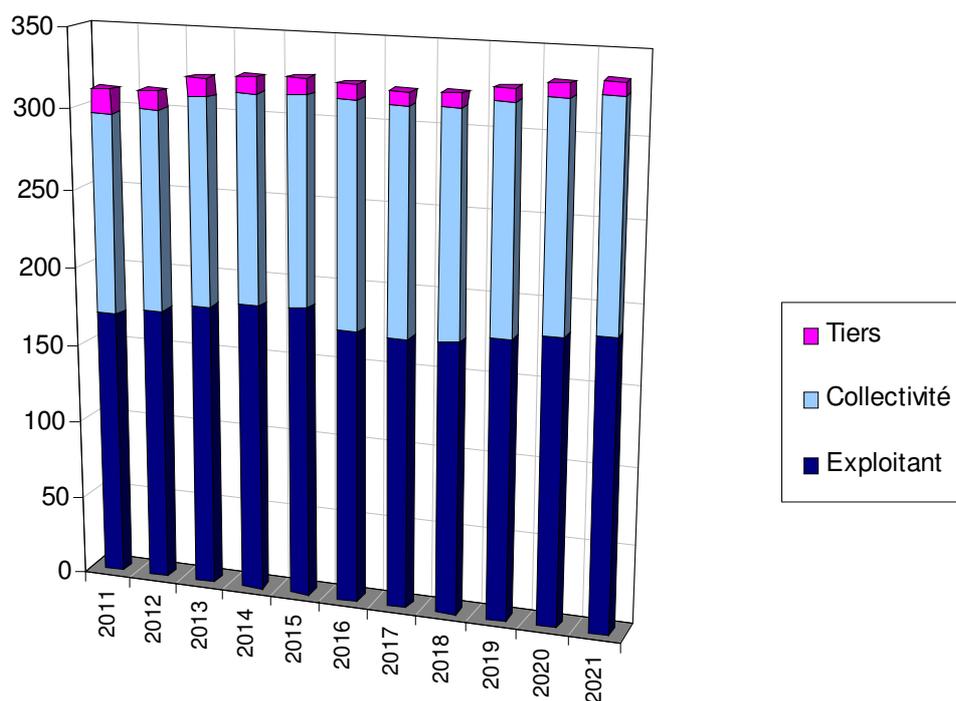
Répartition au 1er janvier 2021



■ EVOLUTION DES COMPOSANTES DU TARIF DEPUIS 2011

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m³ (valeurs au 1^{er} janvier de chaque année hors TVA et hors redevance pollution).

Année	Exploitant [€]	Collectivité [€]	Tiers [€]	Total hors TVA [€]
2011	170,05	126,40	15,60	312,05
2012	174,92	126,40	11,40	312,72
2013	179,97	130,60	11,40	321,97
2014	183,71	130,60	10,20	324,51
2015	184,99	130,60	9,96	325,55
2016	173,20	141,00	9,60	323,80
2017	171,62	141,00	8,40	321,02
2018	172,62	141,00	8,40	322,02
2019	177,26	141,00	8,40	326,66
2020	181,84	141,00	8,40	331,24
2021	184,48	141,00	8,40	333,88



SIE DU HAUT PLATEAU DU RUSSEY

EAU POTABLE

2020

tarif domestique du syndicat

■ LE PRIX DE L'EAU y compris Redevance pollution

- Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Part de l'exploitant				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	73,48	74,56	+1,47 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,9030	0,9160	+1,44 %
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire *	27,00	27,00	0,00 %
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,95	0,95	0,00 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,07	0,07	0,00 %
	Redevance de pollution domestique	0,27	0,28	+3,70 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

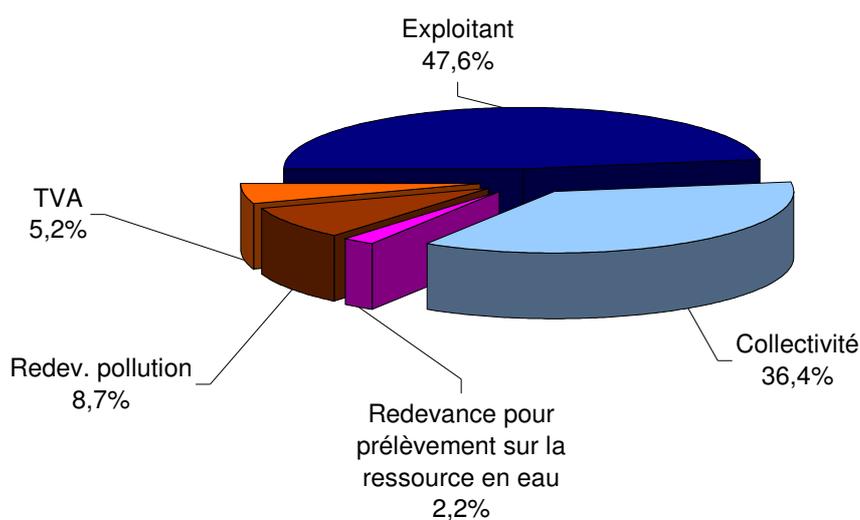
- Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2020	1 ^{er} jan 2021	Variation
Exploitant	181,84	184,48	+1,45 %
Collectivité	141,00	141,00	0,00 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	8,40	8,40	0,00 %
Redevance de pollution domestique	32,40	33,60	+3,70 %
TVA	20,00	20,21	+1,05 %
Total [€ TTC]	383,64	387,69	+1,06 %

Variation : Total TTC
+1,06 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 3,23 €/m³

Répartition au 1er janvier 2021



■ EVOLUTION DU TARIF DOMESTIQUE DU SYNDICAT AU COURS DE L'ANNEE 2020

Le tarif domestique du syndicat a évolué au cours de l'année 2020, les dates d'application sont les suivantes :
 du 1^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020
 à compter du 1^{er} décembre

Pour l'ensemble de ces tarifs les abonnements sont exprimés en €/an et les tranches en m³/an

	Désignation	du 1 ^{er} décembre 2019 au 30 novembre 2020	à compter du 1 ^{er} décembre
Part de l'exploitant			
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire	73,48	74,56
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,903	0,916
Part de la collectivité			
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement ordinaire	27,00	27,00
Part proportionnelle [€ HT/m ³]	le m ³	0,95	0,95
Redevances et taxes			
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m ³]	0,07	0,07
	TVA [%]	5,5	5,5

■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2019	2020	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	895 857,74 €	897 186,18 €	+0,15 %
Total recettes de vente d'eau	895 857,74 €	897 186,18 €	+0,15 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	1 192,55 €	15 000,00 €	-
Total des recettes	897 050,29 €	912 186,18 €	+ 1,7 %

- *Recettes de l'exploitant*

	2019	2020	Variation
Recettes de vente d'eau			
Recettes vente d'eau domestiques	1 134 611,00 €	1 124 785,00 €	-0,87 %
dont abonnements	430 809,00 €	438 470,00 €	+1,78 %
Recettes de volume exporté	41 410,00 €	45 102,00 €	+8,92 %
Total recettes de vente d'eau	1 176 021,00 €	1 169 887,00 €	-0,52 %
Autres recettes			
Recettes liées aux travaux	45 475,00 €	55 591,00 €	-
Autres recettes	59 739,00 €	47 675,00 €	-
Total des recettes	1 281 235,00 €	1 273 153,00 €	- 0,6 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	29	0	100 %	-
Conformité physico-chimique	13	0	100 %	-

Avis de l'ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2020 sur les unités de distribution

HAUT PLATEAU DU RUSSEY

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2020 :

- une bonne qualité microbiologique
- une qualité organoleptique satisfaisante
- une teneur en matière organique (COT), élément indésirable, supérieures à la référence de qualité
- des teneurs pour les substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité
- une absence de pesticides et d'hydrocarbures

Le réseau de distribution est de bonne qualité.

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Ressource Puits Cinquin

➔	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	-----	--

Ressource Puits du Cul dela Lune

➔	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	--

Ressource Source du Moulin Bournez

➔	80 %	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
---	------	--

valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource,
calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable

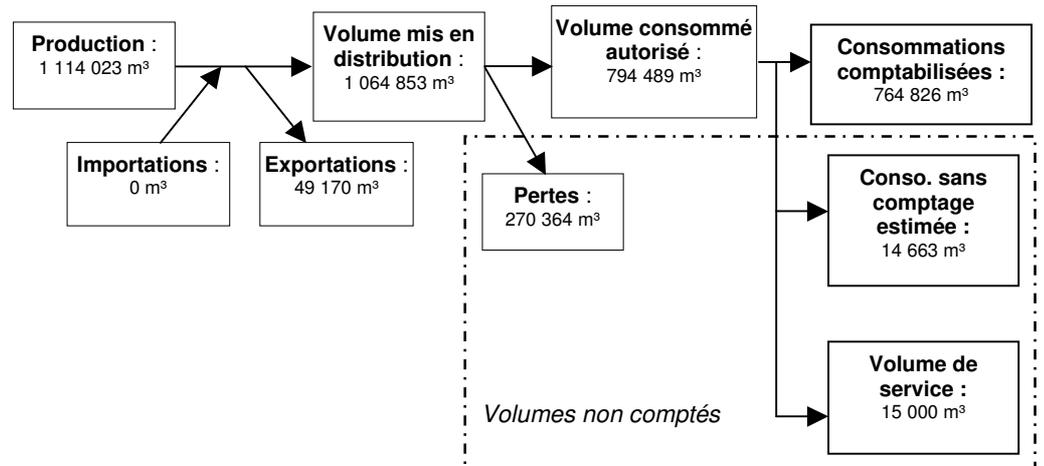
80 %

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau

Barème	Critères	Informations disponibles	Points attribués
+ 10 points	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures .	Oui	10
+ 5 points	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés (extension, réhabilitation, ou renouvellement des réseaux) et les données acquises depuis la dernière mise à jour. Mise à jour à minima annuelle du plan.	Oui	5
L'obtention des 15 premiers points est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants :			
+ 10 points	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage, de la précision des informations cartographiques, et pour au moins la moitié du linéaire total de réseau les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons.	Oui	10
Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué si les matériaux et diamètres sont renseignés pour au moins 95% du linéaire total du réseau.			
De 1 à 5 points supplémentaires	Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les diamètres et matériaux des tronçons sont renseignées.	95%	5
+ 10 points	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan pour au moins la moitié du linéaire total.	Oui	10
Lorsque l'année ou la période de pose est renseignée pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le cinquième point est attribué si les informations des années ou périodes de pose sont renseignées pour au moins 95% du linéaire total du réseau.			
De 1 à 5 points supplémentaires	Pourcentage du linéaire de réseau dont les informations sur les années ou périodes de pose des tronçons sont renseignées.	80%	3
A ce stade l'obtention d'au moins 40 points est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants :			
+ 10 points	Le plan des réseaux précise la localisation des annexes et des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	Oui	10
+ 10 points	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et distribution.	Oui	10
+ 10 points	Le plan mentionne la localisation des branchements.	Oui	10
+ 10 points	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	Oui	10
+ 10 points	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	Oui	10
+ 10 points	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement,...	Oui	10
+ 10 points	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	Oui	10
+ 5 points	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	Oui	5
Nombre de points total obtenus			118

■ **PERFORMANCE DU RESEAU**



Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 14 663 m³.

Les volumes de service (vidanges, purges, lavages de réservoir,...) sont évalués à 15 000 m³.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =
(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2016	2017	2018	2019	2020
Rendement du réseau de distribution [%]	72,0 %	75,8 %	70,9 %	75,2 %	75,7 %

N.B. : la définition du rendement a changé à partir des valeurs de l'année 2007

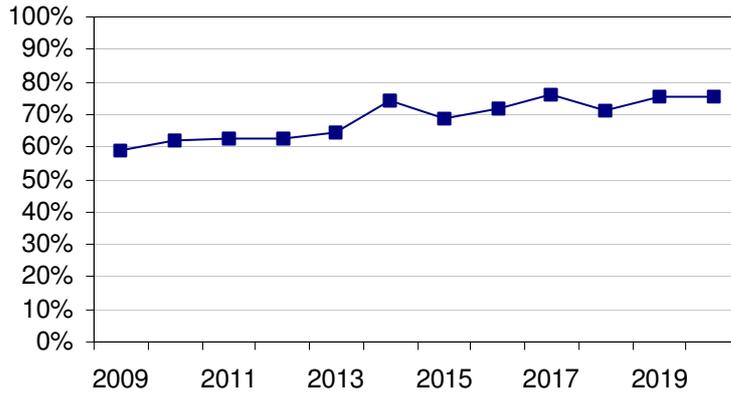
- **indice des volumes non comptés** =
(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2016	2017	2018	2019	2020
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	3,0	2,9	3,5	2,8	2,7

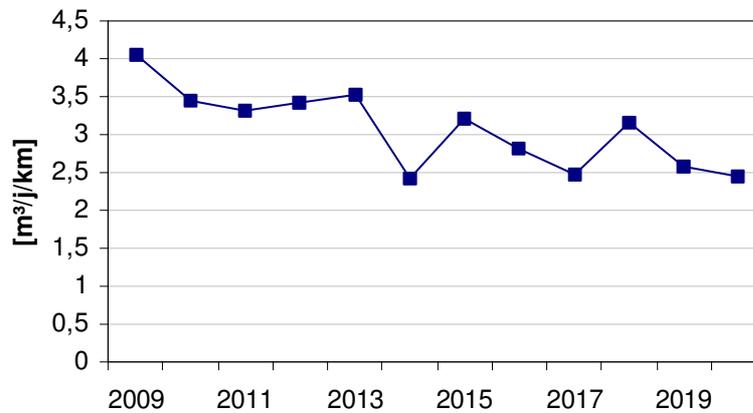
- **indice linéaire de pertes en réseau** =
pertes / longueur du réseau hors branchements

	2016	2017	2018	2019	2020
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	2,8	2,5	3,2	2,6	2,4

Evolution du rendement du réseau de distribution



Evolution de l'indice linéaire des pertes en réseau



■ RENOUVELLEMENT DES RESEAUX

	2016	2017	2018	2019	2020
Linéaire de canalisations renouvelées au cours de l'exercice [km]	1,398	5,104	2,042	4,188	3,320

Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,1 %

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

■ Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX ENGAGES AU COURS DE L'EXERCICE

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
Travaux rénovation des réservoirs	70 614 €	
Travaux renouvellement des réseaux	754 391 €	50 671 €

Branchements en plomb

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb avant compteur sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2019	2020
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	2	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	3	3
% de branchements en plomb restants/ nombre total de branchements	0,05 %	0 %

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	2019	2020
Encours de la dette au 31 décembre	2 014 556,29 €	1 859 699,22 €
Remboursements au cours de l'exercice	210 904,89 €	210 889,97 €
dont en intérêts	60 822,96 €	56 032,97 €
dont en capital	150 081,93 €	154 857,00 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2016	2017	2018	2019	2020
Montant de la dotation aux amortissements	457 628 €	474 237 €	491 844 €	548 438 €	578 916 €

■ **PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE**

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
Installation télérelève des compteurs; première tranche	120 000 €	0,00 €

■ **PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE**

Objet des travaux	Montant de travaux	Subventions accordées
Poursuite rénovation des réservoirs	55 000 €	
Travaux renouvellement réseaux	850 000 €	

■ Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

	2019	2020
montants des abandons de créance	356,06 €	167,12 €
dont part délégataire	356,06 €	167,12 €
dont part collectivité		
nombre de demandes reçues	3	2
nombre d'aides accordées	2	2

■ DÉGRÈVEMENT

Description	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de demandes de dégrèvement	NR	NR	NR	21	36	10
Nombre de dossiers acceptés	NR	8	22	21	25	9
Volume total dégrèvé (m ³)	13 332	5 448	20 970	17 081	8 652	14 663